



REUNION PLENIERE – 18 octobre 2019

Locaux de la Ligue de l'enseignement

Objet de la réunion : partager les problématiques actuelles du RESAM

**Associations représentées :**

**Banque Alimentaire de Moselle** : Jean – Luc HUMBERT

**Restos du cœur** : Michel HUMBERT

**MRAP** : Anne FERAY

**Ligue des Droits de l'Homme** : Hélène Leclerc

**Fondation Abbé Pierre** : Véronique Etienne. Anne Marie BOURELLE

**CASAM** : Danielle CHOIGNOT, Maurice FAFET

**Anim'Fle** : Virginie RACHET, Dominique PEREIRA

**JRS Welcome** : Marie-Claire FABERT

**La pastorale du migrant** : Corinne MAURY

**CARITAS Moselle** : Jean- Louis LEGRAND

**RESF** : Patrick BERTRAND

**Secours Catholique Meuse- Moselle** : Sergio MONTIEGO- Alexis GARNIER- Sophie FERRANT

**Equipe Saint Vincent** : Marie-Christine SHERMACK, Marie DRUT

**ATD Quart Monde** : Béatrice CLEMENT

**Comsyf** : Anne – Noëlle QUILLOT

**Habitat Humanisme** : Claude DURAND

**Médecins du monde** : Nadège DROUOT

**Cultures 21** : Moustapha MEBARKI

**AIEM pôle asile** : Laura AMATO

Excusés : **AGIR abcd** : Jean PALLEZ- **Banque Alimentaire** – le président- Etienne STOCK- **FAP**- Martine HOERNER- **Secours populaire français** : Marie Françoise THULL- **LDH** : Bernard LECLERC

\*\*\*\*\*

**1) Introduction** : organisation interne du réseau : groupe de travail et demandes d'intégration du réseau en cours

Actuellement cinq groupes de travail sont en place, pilotés par :

- Accès au droit à la santé – MdM Nadège DROUOT et Catherine ONOBELE
- Accès au logement et à l'hébergement – FAP – Véronique ETIENNE et Martine HOERNER
- Accès à la culture et à l'insertion- Béatrice CLEMENT
- Apprentissage de la langue française : Virginie RACHET
- Droits des migrants : Anne FERAY et Bernard LECLERC

Nouvelles demandes d'adhésion au RESAM de :

- Conférence saint Vincent de Montigny.
- - Association solidarité migrants Moselle
- AIDES

**Information** : le début du Bus des Restos, le lundi 28 octobre à 18h place de la comédie et à 20h15 derrière la gare.

**2) Les projets portés collectivement par des associations du RESAM :**

- Le dossier transport

Participation de 12 associations à cette étude dont 7 associations membres du RESAM. Le rapport d'étude est sur le site du RESAM : « *Mobilités des personnes en situations de vulnérabilité* ». Document du 13 mai 2019.

Les résultats de l'étude comportent des données particulièrement intéressantes.

Les préconisations seront étudiées par Metz Métropole.

- La plateforme d'accueil médico-sociale

Etat d'avancement des différents projets : trois axes qui doivent être articulés entre eux ...

- Création du parcours santé migrants. Un poste de coordonnateur a été créé depuis juin 2019. Mme KILLIAN coordonne la prise en charge des besoins de santé des personnes accompagnées dans le dispositif d'accueil des DA
- Depuis octobre, la PASS hospitalière assure une vacation hebdomadaire au carrefour des solidarités le vendredi matin. Le volet hospitalier de la PASS reste à Mercy. Ces consultations représentent une avancée, mais ce n'est pas la plateforme, qui reste un projet plus ambitieux : accueil inconditionnel, lieu d'accueil, d'écoute, de consultations et maillage territorial avec les professionnels de santé.
- Le concept de PASS de ville a été évoqué au PRAPS, avec la venue de l'équipe PASS de la ville de Marseille : système de conventionnement avec les professionnels de santé, avec les pharmacies, les laboratoires ...

Le camion de soins (clinique mobile) de MdM : du fait de la présence de la PASS au carrefour des solidarités, il n'y a plus d'activité de soins le vendredi près de la patinoire. **A noter, le camion de soins de MdM se trouve sur le parvis de la gare, le jeudi entre 13H 30 et 17H**

L'AME : il semble qu'elle ne soit ni supprimée, ni réduite aux soins urgents. Il n'y aurait pas de ticket modérateur, mais une restriction du panier de soins et un système d'entente préalable pour certains soins

Par contre, il y aura certainement un délai de carence de 3 à 6 mois pour l'accès à la PUMA/CMU-C pour les demandeurs d'asile.

Le 3 décembre : colloque à Metz pour organiser des ateliers d'échanges sur les questions de discrimination dans le domaine de la santé. Cela concerne les professionnels de santé et les personnes qui accompagnent.

### **3) Point sur le groupe de travail "Migrants"**

- Informations sur la réunion en préfecture du 15 octobre.

Participent à la réunion les associations du RESAM concernées par le suivi de dossiers : RESF, MDM, FAP, LDH, CASAM, Secours Catholique, JRS

La réunion a lieu dans le cadre d'un nouveau dispositif mis en place par la préfecture : une réunion trimestrielle et une adresse mail dédiée pour saisir la préfecture des cas individuels.

Les informations communiquées par la Préfecture : 4000 demandes d'asile de janvier à fin août 2019 pour la Moselle soit +43% par rapport à la même période 2018. La plupart des demandeurs sont originaires des Balkans. Il en découle une pression sur l'hébergement.

Dispositif d'aide au départ : 719 départs, moitié volontaires, moitié contraints.

Augmentation des moyens d'accompagnement (formations, contrats accueil et intégration) programme régional insertion professionnelle HOPE (réfugiés, protégés), sorties des foyers vers CPH 70 places en Moselle.

Constat d'une mauvaise coordination entre DDCS et ASE sur sorties de prise en charge des MNA.

- Mineurs non accompagnés

Le défenseur des droits a établi (septembre 2019) un rapport accablant pour le département de la Moselle dans de nombreux domaines (hébergement, santé, éducation, demande d'un nouveau protocole avec la PAF respectant les droits des personnes, insuffisance des moyens).

Scolarisation : Blocage au niveau des CIO du fait d'un dispositif insuffisant (tests linguistiques en particulier). Les discours entretiennent la confusion entre scolarité obligatoire et le droit à la formation qui ne s'arrête pas à 18 ans.

- Une demande de rencontre avec le directeur du CIO sera faite par virginie RACHET et Anne FERAY

- Moyen de paiement (et de contrôle) pour les bénéficiaires de l'ADA

Outre les mesures qui pourraient être retenues suite au débat national, la carte de retrait de l'ADA doit être transformée en carte d'achat. Après un premier report, la mise en place est prévue pour le 5 novembre.

Unanimité contre une telle disposition qui méconnaît les besoins de liquidité des DA pour nombre de paiements.

- Il est décidé de faire une lettre commune des associations adressée au Directeur de l'OFII. **Voir lettre en PJ, à signer avant le 28 octobre par les associations qui le souhaitent**

- Un an de la loi asile immigration : les impacts sur l'activité de nos permanences

Ils sont nombreux ... Entre autres :

- Orientation des DA : on constate une mobilité plus importante des demandeurs d'asile ce qui a pour conséquence que les associations perdent leurs traces. Le suivi est plus aléatoire.
- Le CASAM ne fait plus de dossiers OFPRA (fin du partenariat avec AIEM).
- RESF a doublé ses permanences.
- Occupation actuelle d'un gymnase. 37 personnes à cette date, DA ou déboutées. La démarche permet de dénoncer l'insuffisance des hébergements.
  - MAIS :
    - L'absence de précautions pourrait conduire à la mise en danger de certaines personnes.
    - Les messages entretiennent des confusions, des rumeurs.
  - Cela conduit les associations présentes à la réserve.

#### **4) Présentation de la brochure du CCAS : les structures d'aide alimentaire sur le territoire messin**

Sont détaillées les différentes formes d'aide alimentaire, la carte de l'aide et les jours de fonctionnement.

Brochure bien faite, qui peut être demandée au CCAS.

#### **5) Interpellation du Pacte du Pouvoir de vivre**

19 associations œuvrant dans le domaine de la solidarité et la CFDT font 66 propositions pour *un pacte du pouvoir de vivre*.

C'est un plan d'action qui concerne l'échelon national et l'échelon local.

Ce pacte initié au moment des élections européennes doit se poursuivre. Faire jusqu'en 2022 pour une transformation de la société.

Il s'agit de rendre lisible pour le grand public nos propositions en matière de logement, de fiscalité ...

Tour de France pour le pacte, dont le 3 décembre à Nancy. Réunion en direction du grand public

Comment le décline-t-on concrètement à Metz ?

- Proposition d'organiser un café- débats sur le pacte. Voir document en ligne : <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/le-pacte-en-bref/>

#### **6) Interpellation à destination des candidats aux municipales**

La LDH propose aux associations qui le souhaitent de s'associer à cette démarche : rencontrer un certain nombre de candidats aux élections municipales et leur poser des questions très précises sur des sujets qui sont importants pour nous et qui relèvent des compétences municipales.

Voir projet en PJ

Souhaitent s'y associer : le secours catholique, le CASAM, MdM, la FAP, ATD le MRAP, JRS WELCOME

- Il convient d'affiner les questions et de tenter une harmonisation du document. Voir document Municipales en PJ, à retourner modifié pour fin octobre
- Il est décidé d'adresser le document aux candidats avant les rencontres.

La LDH se propose de prendre contact avec les candidats quand les listes seront déposées et d'organiser les prises de RDV.

## 7) Les actualités du Réseau

- Journée du refus de la misère le 17 octobre à Metz

Thème de l'année : les droits de l'enfant, dans le cadre des 30 ans de la CIDE.

A l'hôtel de ville, des élèves de primaire et de collèges ont présenté des prestations de chants, saynètes, poèmes et accro-gym devant un public de jeunes. Suite aux témoignages sur la dalle des droits de l'homme, une table ronde a été organisée en mairie sur le thème des droits de l'enfant.

## 8) Intervention de Line ANDRE directrice territoriale de l'ADIE sur l'aide au micro-crédit

Association à but non lucratif pour le droit à l'initiative économique

Elle existe depuis 20 ans en Moselle et accompagne les personnes qui souhaitent créer leur entreprise mais qui n'ont pas accès au crédit bancaire

Elle est soutenue à 70 % par les collectivités publiques et à 30 % par les revenus des micro-crédits

Public concerné : des bénéficiaires du RSA et des publics éloignés de l'emploi

L'association aide à structurer les projets pour qu'ils soient viables quelque soit le secteur d'activités

L'ADIE se limite à 10 000 euros de prêt. La moyenne est de 4500 euros

Un accompagnement post création aide à devenir gestionnaire, administrateur...

La phase d'accompagnement dure tout le temps de remboursement du crédit.

Le seul service payant est le micro-crédit. Le taux est de 7,5 %

Il y a aussi un service de prêt d'honneur à taux zéro

Il est préférable que les personnes rencontrent l'ADIE avant toute démarche.

L'ADIE est soucieuse du pb de mobilité des personnes : pas de voiture, pas de permis... L'ADIE fait des prêts personnels pour ces situations, plafond à 5000 euros et 36 mois de remboursement

80 entreprises ont été financées et 75 personnes dans le cadre de la mobilité.

Contact : Line ANDRE- 06 37 01 59 06 Serge SCHOLLER 06 16 25 26 83

Antenne de Metz : 8 rue de la visitation